

Fiche d'informations

État de droit



Domaines thématiques

- Gouvernance et responsabilité.
- Réforme judiciaire.
- Droits de l'Homme et mécanismes internationaux des droits de l'Homme.
- Aide juridique et accès à la justice.
- Prévention et lutte contre la criminalité et le terrorisme.
- Réforme du secteur de la sécurité.
- Les acteurs de la société civile et les ODD.
- Les médias et les ODD.
- Renforcement des institutions.



Nos services

- Formation et facilitation.
- Coaching et mentorat.
- Formation des formateurs (FdF).
- Apprentissage en ligne.
- Masters et diplômes de troisième cycle.
- Conseil.
- Défense des intérêts.
- Matériel d'aide à l'apprentissage.



L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) est une agence de formation spécialisée des Nations unies qui soutient le (ré) établissement de sociétés pacifiques, justes et inclusives (ODD 16) en permettant aux individus et aux organisations de contribuer de manière significative à une paix durable.

Forts de plus de 60 ans d'expérience dans le domaine du renforcement des capacités, nous proposons des solutions d'apprentissage personnalisées, créatives et axées sur les résultats, soigneusement conçues pour les pays et les communautés sortant d'un conflit et confrontés à des besoins de développement spécifiques. Notre succès repose sur une méthodologie spécifique qui permet de créer des espaces, des produits et des services puissants et inspirants (en ligne et en face-à-face) pour un apprentissage et une collaboration de haute qualité.

Nos formations favorisent la participation, le dialogue, l'appropriation locale et la multiplication des connaissances pour un impact durable et un changement de comportement. Tous les programmes de l'UNITAR sont conçus et mis en œuvre dans une optique de développement durable. Le travail de l'UNITAR dans le domaine de la paix est centré sur l'objectif 16 « Paix, justice et institutions fortes », tout en soutenant de manière transversale l'éducation de qualité, l'égalité des sexes et les partenariats pour le développement.



En 2023:

1 645

bénéficiaires au Mali

17

formations en face-à-face



Projets phares

Renforcement des capacités du système judiciaire et promotion de l'État de droit au Mali

L'UNITAR a soutenu les acteurs nationaux dans une réforme globale du système judiciaire dans le cadre de la transition gouvernementale au Mali. Le projet a renforcé et modernisé le système judiciaire malien, en particulier dans sa volonté institutionnelle de promouvoir l'État de droit et d'assurer des institutions judiciaires efficaces et accessibles.

L'UNITAR et son partenaire, l'Institut National de Formation Judiciaire (INFJ), ont organisé un large éventail de formations ciblant différents groupes d'acteurs. Au total, 1 645 bénéficiaires du système juridique, de la société civile et des médias ont bénéficié d'une formation sur mesure dans leurs domaines de travail respectifs.

L'UNITAR souhaite poursuivre la coopération fructueuse avec l'INFJ dans le cadre de futurs projets.



Projets futurs

Le succès du projet au Mali est désormais connu dans la région. L'UNITAR a commencé à développer des projets portant sur l'État de droit et la justice en Afrique de l'Ouest. Ces projets visent à soutenir les réformes et les efforts des gouvernements pour améliorer le fonctionnement du système judiciaire du pays. Des mesures ciblées contribuent à garantir que les systèmes judiciaires gagnent en accessibilité, en sécurité juridique et en légitimité au profit de la population. Elles répondent également à l'aspiration des acteurs juridiques à assurer une qualité de travail au plus haut niveau professionnel.

Sénégal :

L'UNITAR développe un projet visant à renforcer les capacités des acteurs juridiques en coopération avec le Centre de Formation Judiciaire de Dakar.

Niger:

- **Promouvoir l'État de droit et la justice au Niger**

Un projet de renforcement des capacités des différents acteurs offrant des conseils pour la résolution des conflits et des conseils juridiques en dehors du système judiciaire formel nigérien est en cours d'élaboration.

- Dans un autre projet, l'UNITAR cherche à renforcer les capacités de l'École de Formation Judiciaire du Niger en soutenant la formation dans divers domaines juridiques.



« Cette formation a été vraiment bénéfique car la méthode utilisée est simple et pédagogique, ce qui permet la participation et l'interaction entre les formateurs et les participants. La formation nous a permis d'identifier nos limites en matière de jugement et de procédure pénale. Au cours des cinq jours de formation, de nombreuses notions ont été abordées. Les échanges nous ont permis d'approfondir certains concepts clés ».

- Noumady Kanté, magistrat et président du tribunal militaire, Mali

L'État de droit est un principe de gouvernance dans lequel toutes les personnes, institutions et entités, y compris l'État lui-même, sont responsables devant des lois promulguées publiquement, appliquées de manière égale et jugées de manière indépendante, et qui sont conformes aux normes et standards internationaux en matière de droits de l'Homme. L'UNITAR fournit aux États membres et aux autres parties prenantes des solutions de haute qualité en matière d'apprentissage et de renforcement des capacités, conçues pour les aider à :

- S'attaquer aux causes profondes des conflits.
- Garantir la responsabilité en matière de droits de l'Homme.
- Prévenir la discrimination.
- Garantir l'accès à la justice pour tous.
- Protéger et aider les membres des groupes vulnérables.
- Renforcer la bonne gouvernance dans le secteur de la justice.